



## Problème suite vandalisme

Par **bibis971**, le **12/02/2013** à **13:27**

Bonjour , je me permet de venir poser quelques questions sur ma situation qui commence un peu à me casser le cerveau.

Voilà dans la nuit du 06 Décembre mon véhicule : Chrysler Voyager de 2002 ( assurée tous risques ) à été vandalisé ainsi que celui d'un voisin dans le parking de notre résidence . "

Parking censé être fermé par deux portes une des deux était en panne ce soir la .

Enfin je c'est pas si cela pourra changer grand chose .

Revenons à mon problème :

Alors le vandalisme est :

Vitre conducteur cassée ( vitre teintée ) et un extincteur vidé dans l'habitacle ainsi que sur l'extérieur .

Donc j'ai déclaré le sinistre à mon assurance le lendemain ainsi qu'un dépôt de plainte le lendemain.

Le véhicule à été remorqué le 11 Décembre jusqu'au garage agréé à mon assurance afin d'être expertisée. En sortant le véhicule je constate que le coffre à été forcé donc le signal au dépanneur qui l'inscrit sur la feuille de prise en charge du véhicule . Je recontacte mon assurance afin de leur signaler .

Enfin bref, on se retrouve à pieds avec nos quatre enfants vu que le garage agréé n'a pas de véhicule de prêt .

Première semaine de Janvier , je recontacte l'expert afin de savoir où en étaient les réparations et là il me fait savoir que le coffre ne serait pas pris en compte car ce serait moi qui aurait touché un obstacle fixe avec le coffre ouvert et que les réparations s'élèvent à environ 700 € ( tarif que je trouve un peu bas pour un nettoyage complet suite à ce type de vandalisme , je l'en informe mais me dit de pas m'inquiéter "bhein j'aurais du" et une vitre .

Il me demande des photos pour le coffre que je lui renvoie par deux fois car il aurait eu un bug informatique est aurait pas reçu les premières alors qu'elles sont étaient envoyer par mail .

Continuons désolé c'est long mais je ne c'est plus quoi faire et vers qui me tourner .

Je récupère mon véhicule le 10 Janvier 2013 avec plusieurs soucis : véhicule rayé ; joint de vitre déplacé et poignée d'ouverture de capot casser. Le garagiste me dis qu'il faut que l'expert revoie le véhicule et qu'il me rappelle ( j'attend encore bref ...) Je paye les travaux : soit 320 € de franchises et environ 70 € des 10 % de réparations à ma charge

Après deux jours d'utilisations , je me rend compte de plusieurs choses :

- La voiture dégage une odeur très désagréable impossible d'y mettre mes enfants .
- Mes boutons de vitres : avant côté passager et vitres arrières ne fonctionnent plus ( vitre arrière gauche resté ouverte )
- Je retrouve pleins de traces de reste de la poudre d'extincteur : tableau de bord , sous plastiques côté passager.

Donc la voiture est quasi insortable du garage .

Je recontacte le 16 Janvier :

- Le garage qui me dit qu'il faut voir ça avec l'expert directement.

- Je rappelle mon assurance pour leur faire comprendre que je commence à en avoir marre de cette histoire et qu'il faudrait trouver une solution car la voiture se dégrade de jour en jour .

Comme à chaque fois il me comprennent et vont prendre les choses en main ( appel de l'expert etc etc .... ) et que leur service technique me rappellera dans les 72 heures ( j'attends encore )

Je rappelle l'expert à 16h40 le même jour afin de lui expliquer tout cela et que je souhaiterais être présent quand il viendra voir le véhicule car ça devient du n'importe quoi.

Rendez vous pris pour le 22 Janvier mais pas d'horaire fixe ni de tranche horaire donc obligé de galérer toute la journée devant le garage dans le froid .

Il constate que le véhicule a été mal nettoyé ainsi que les autres problèmes et me dit qu'il va recontacter la société de nettoyage( qui va soit disant s'asseoir sur la prochaine facture ) et que pour le reste je devrais payer ???

Mais qu'il me rappelle pour me dire quand le véhicule sera repris en charge ( appel que j'attends toujours comme d'habitude me dirais vous )

Je rappelle le 06 Février :

- L'expert : On me fait savoir qu'ils sont relancés la société de nettoyage hier mais elle ne répond pas , et que les travaux sont estimés à environ 700 € en date du 01 Février, je demande pour le coffre on me dit qu'ils ne savent pas si l'expert l'a pris en compte mais qu'ils ont bien les photos .

Qu'ils vont lui laisser un message afin de corriger le prix si le coffre est pris en compte.

- Mon assurance qui me répète le même blabla habituel .

voilà désolé pour ce long message mais j'ai préféré que ce soit le plus complet que possible .

Merci à tous d'avoir pris la peine de me lire et si possible de répondre .